

Sarah Knafo : Retailleau a le pouvoir d'arrêter les naturalisations et régularisations... s'il le veut !

écrit par Jokari | 5 novembre 2024





Je ne comprends pas qu'on puisse régulariser c'est-à-dire blanchir quelqu'un qui a violé nos lois.

Et la coquine de proposer de rédiger la circulaire à sa place s'il ne sait pas faire. Elle en a pour une heure de travail, c'est légal...

Mais elle a pris la précaution de dire que ce serait fait si Retailleau était sincère... *Cela fait partie de ses pouvoirs, sans passer par le parlement ou un referendum...*

Je vous invite à lire les commentaires sous la video. C'est un concert de louange face à la clarté, l'intelligence, la capacité de travail de Sarah qui « ira loin » et que de nombreux internautes verraient bien comme président de la République, comme Christine Tasin en avait, la première, émis l'hypothèse il y a quelques mois.